CHOVIN INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 113 Chemin des Poiriers Le Verger des Lattards
26300 MARCHES

493 364 277 RCS ROMANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 OCTOBRE 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élevant à 29 085,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 085,49 euros
Un prélèvement sur les réserves Sur le compte « **autres réserves** »	120 914,51 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	150 000 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 60,00 euros par action	150 000,00 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2023 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2024 :
100 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2025 :
150 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président



CHOVIN INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 113 Chemin des Poiriers Le Verger des Lattards
26300 MARCHES

493 364 277 RCS ROMANS

BILAN AU 30 JUIN 2026

Exemplaire certifié conforme
Par le Président M. Daniel CHOVIN
Destiné au Greffe du Tribunal de Commerce

certifié conforme

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | SASU CHOVIN INVESTISSEMENTS – SIREN : 493364277 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

Exercice N clos le 30/06/2026

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	225 129	030	40 230		184 899
	Immobilisations financières (1)	040	74 515	042			74 515
	TOTAL I (5)	044	299 644	048	40 230		259 414
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072	46 485	074			46 485
	Charges constatées d'avance	092	518	094			518
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	235 342	086			235 342
	TOTAL II	096	282 344	098			282 344
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	581 988	112	40 230		541 759

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	250 000
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	25 000
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	226 758
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	29 085
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	530 843
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	1 878
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	1 960
	Comptes courants d'associés		173	4 991
	Autres dettes		175	2 086
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	10 915
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	541 759

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD **2026**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise **SASU CHOVIN INVESTISSEMENTS** - SIREN : **493364277**								☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE								N clos le **30/06/2026**
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue biens					215		214	
Production vendue services					217		218	6 115
Production stockée							222	
Production immobilisée							224	
Subventions d'exploitation reçues							226	
Autres produits							230	846
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	6 961
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234	
Variation de stock (marchandises)							236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							240	
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		immobilier			242	12 475
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)			243	434	244	1 642
Rémunérations du personnel							250	
Cotisations sociales		dont cotisation personnelle de l'exploitant			380		252	
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255		254	8 328
Dotations aux dépréciations							256	
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262	
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	22 444
1 - Résultat d'exploitation (I - II)							270	-15 483
Produits financiers					(III)		280	49 702
Produits exceptionnels					(IV)		290	
Charges financières					(V)		294	
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)	347	300	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348		
Impôts sur les bénéfices					(VII)		306	5 133
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)							310	29 085
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2			312	29 085	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles					322		
	Impôts et taxes non déductibles					324	5 133	
	Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987		342	
	France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989			
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992						
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	34 218	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables							360	
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	34 218	372

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **30/06/2026** a une durée de **12** mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **541 758,65 €**.
Le résultat net comptable est un **bénéfice** de **29 085,49 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **SASU CHOVIN INVESTISSEMENTS** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	21 000			21 000
Constructions	199 899			199 899
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 230			4 230
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	74 500			74 500
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**299 644**			**299 644**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			28 654	7 996		36 650
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			3 248	332		3 580
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**31 902**	**8 328**		**40 230**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
TOTAL DES FILIALES (A)					
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
SARL LA CHARPENTERIE	293 496	33,33			
SCI 2B2C	45 000	33,33			
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)	**338 496**				
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	**338 496**				

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
TOTAL DES FILIALES (A)				
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
SARL LA CHARPENTERIE		1 807 855	122 303	
SCI 2B2C		211 111	149 105	
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)		**2 018 966**	**271 408**	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		**2 018 966**	**271 408**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.